

## 4<sup>ème</sup> COMITE DE PILOTAGE DE LA REVISION DE CHARTE DU PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Vendredi 2 juin 2023, 14 h – 16 h, Les Bordes sur Arize.

#### Personnes présentes:

Philippe ASSEMAT (Bio Ariège Garonne), Jean-Louis ATTANE (Ganac, Vice-Président SMPNR), Hervé BARTHE (CC Arize-Lèze), Jean-Marc BAZY (Camarade), Clément CAYLA-GIRAudeau (Agence Ariège Attractivité), Kamel CHIBLI (Président SMPNR), Patrice COMMENGE (Mas d'Azil), Jean-Louis CONTE (Gourbit), Hervé CLAUSTRES (Durban-sur-Arize) Matthieu CRUEGE (Directeur SMPNR), Jean-Louis DENAT (Argein), Jocelyne FERT (Montesquieu-Avantès, Vice-Présidente SMPNR), Denis DUBRULLE (CCI Ariège), Patrick GALY (Betchat), Jean GUICHOU (Syndicat des Forestiers Privés de l'Ariège), Pierrette ICART (Ercé), Germain JOLIBERT (Association ESPACE), Yvon LASSALLE (CC Arize Leze, Pailhès, Vice-Président SMPNR), Maïlys LAVAL (DREAL Occitanie), Sylviane LAVEDRINE (Saint Girons), Michel LAZARO (Cos), Amélie LE STER (SMPNR), Catherine LUPION (Sous-préfète), Lorent MANCEAU (ANA-CEN09), Georges MARTIN (Montégut-Plantaurel), Fabienne MARSOLLIER (SMPNR), Jacqueline MAURAN (Tourouse), Agnès MORANGE (Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises), Claire PAGES (Région Occitanie), Michel PICHAN (Saint-Lizier), Isabelle PIQUEMAL (Boussenac), Luce RAMEIL (Directrice Adjointe SMPNR), Pascale REVOLTE (Association ESPACE), Jean-Claude RIVERE (Amis du Parc), Nathalie SACREZ (Communauté de Communes Pays de Tarascon), Daniel STRUB (CEA), Thierry TARIOL (Salsein), Rémy THERIN (Val-de-Sos), Anne TISON (ANA CEN09).

#### Personnes excusées:

Muriel CAVAILLES (Loubières), Amandine COUREAU (Directrice SM SCOT Vallée de l'Ariège), Bernard DELBOSQ, Thomas FROMENTIN, Président Agglo Foix-Varilhes), Laurent GARMENDIA (Directeur Fédération de pêche) Patricia MARRO, Perrine MANAULT (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), Christian MASSAT (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), Jean Jacques MICHAU (Sénateur de l'Ariège).

#### **Ordre du jour :**

1. Avancées de la révision de la charte et calendrier.
2. Présentation de l'étude sur les arrivants, association ESPACE et discussion.
3. Projet de charte, Plan de Parc et information aux habitants

Kamel CHIBLI, Président du PNR des Pyrénées Ariégeoises souhaite la bienvenue aux élus et aux partenaires pour ce quatrième Comité de Pilotage sur la révision de la Charte. Il rappelle que la [première version du projet de Charte](#) a été validée par le Comité Syndical en novembre 2022 et transmis à la Région Occitanie. Le rapport du projet de Charte et le Plan de Parc sont disponibles sur la [page internet dédiée à la révision de la Charte](#), actualisé périodiquement.

Le Président informe que la procédure de révision se poursuit avec la réception des deux avis de la Fédération du PNR et du CNPN, suite aux visites des rapporteurs et à l'audition CNPN.

#### **1. Avancées de la révision de la charte et calendrier**

(Cf. présentation jointe, et téléchargeable sur « [gouvernance et concertation](#) »)

Amélie LE STER, chargée de mission révision de Charte, rappelle les étapes de la procédure de révision jusqu'à 2025, précisant que l'étape suivant est la formulation de l'avis du Préfet de Région sur le projet de Charte.

Depuis la validation du projet de Charte en Comité syndical du PNR (novembre 2022), plusieurs avancées ont eu lieu :

**\* Visite du rapporteur de la Fédération des PNR dans le PNRPA, 7 - 9 mars 2023**

En amont de la réception des avis, le PNRPA a reçu la délégation composée du rapporteur de la Fédération des PNR, Eric Provost – Président du PNR de Brière, le chargé de mission révision de Charte de la Fédération des PNR, Madame la Sous-Préfète, des représentants de la DREAL et de la Région Occitanie. Durant ces trois jours de visite, la délégation a échangé avec les élus, l'équipe du SMPNR et les partenaires sur l'action du SMPNR, son accompagnement et le cap partagé du PNR à 2040, au cours de séances thématiques en salle et de visites de terrain. La visite devait être réalisée conjointement avec les rapporteurs du CNPN qui ont finalement annulé leur venue. La Fédération des PNR a souligné la qualité du projet de Charte et la force mobilisatrice du SMPNR.

**\*Visite des rapporteurs CNPN, Montels, 11 avril 2023**

Une rencontre avec les rapporteurs du CNPN, François COLAS, vétérinaire, et Philippe FLEURY, géographe, a été organisée en salle au siège du SMPNR, le 11 avril 2023, avec des élus du Bureau, le Président du PNR, Madame la Sous-Préfète; des représentants du Ministère de la Transition Ecologique, de la DREAL, de la Région et l'équipe du SMPNR. Des présentations et des échanges ont animé la journée autour des sujets sollicités par le CNPN au regard du projet de Charte et de sa cohérence avec le Code de l'Environnement et des politiques nationales : paysage, biodiversité, agriculture, énergie, urbanisme, publicité, tourisme, ... Cette visite a précédé l'audition CNPN.

**\*Audition CNPN, Paris, 17 avril 2023**

Une délégation du PNRPA composée du Président Kamel CHIBLI, de Jocelyne FERT Vice-Présidente du SMPNR, du Directeur Matthieu CRUEGE et de la chargée de mission révision de Charte Amélie LE STER et accompagnée par des représentants de la Région (présentiel et visio) de Madame la Sous-préfète (visio) et de la DREAL (visio) s'est rendue à Paris pour l'audition par les membres de la Commission espaces protégés du CNPN. Il s'agissait de répondre aux questions techniques et institutionnelles relatives au projet de Charte. Dans le prolongement de la visite des rapporteurs CNPN, plusieurs thématiques ont été abordées : la politique du PNR en matière de biodiversité et d'agriculture, les grands prédateurs, le patrimoine géologique, les paysages, le transfrontalier... La délégation du SMPNR a défendu et expliqué les orientations du projet de Charte.

A l'issue des visites des rapporteurs et de l'audition CNPN, le SMPNR a reçu les avis de la Fédération des PNR et du CNPN avec des recommandations. Un travail d'ajustement du projet de Charte avec la prise en compte des remarques d'ordre technique est en cours avec l'équipe du SMPNR et les partenaires. Cet ajustement se poursuivra dès réception de l'Avis du Préfet de Région et sera suivi de l'envoi d'une deuxième version du projet de Charte à la Région Occitanie, prévu fin automne 2023.

Un glissement de calendrier de la procédure est à envisager en fonction du délai de réception de l'avis du Préfet, initialement prévu en juillet.

**\*Evaluation environnementale**

Parallèlement et depuis 2022, le SMPNR est accompagné par le bureau d'étude CEREG pour mener l'évaluation environnementale de la Charte dans le cadre de l'application du Code de l'Environnement. L'évaluation environnementale a pour objectif la meilleure prise en compte possible des problématiques environnementales et l'anticipation des effets potentiels de la mise en œuvre du projet de Charte du PNR des Pyrénées ariégeoises.

Le rapport de l'évaluation environnementale, rédigé en parallèle du projet de Charte, sera associé à l'envoi de la deuxième version du projet de Charte, fin de cet automne.

Les éléments à fournir pour l'envoi du deuxième projet de Charte sont :

- \* La deuxième version du rapport de charte modifiée et le plan de parc ajusté
- \* les annexes réglementaires et complémentaires : plan d'action à 3 ans, statuts, ...
- \* La note de prise en compte des recommandations de l'avis du Préfet
- \* Le rapport de l'évaluation environnementale du projet de charte V2
- \* Le bilan de concertation.

#### **Les prochaines séquences de la procédure en 2024 (cf. randoCharte)**

- \* La saisie de l'autorité environnementale qui émettra un avis sur le deuxième projet de Charte, suite à une visite sur le territoire, courant premier semestre.
- \* La réalisation de l'enquête publique, courant premier semestre.
- \* La modification de la deuxième version du projet de Charte avec la prise en compte des remarques issues de l'autorité environnementale, de l'enquête publique et de la concertation.
- \* La validation du projet de Charte final en Comité syndical pour envoi à la Région Occitanie et transmission au Préfet.
- \* L'examen final du Ministre
- \* Les collectivités seront amenées à délibérer fin 2024/début 2025 pour valider la Charte et intégrer le nouveau périmètre du PNR pour 2025-2040 (délai de 4 mois pour les délibérations).

Le reclassement du PNR est prévu courant 2025, suite à la délibération de la Région Occitanie et du décret de reclassement par le Premier Ministre.

#### **La démarche de concertation (décembre 2020-octobre 2023)**

Les différentes séquences d'élaboration du projet de Charte du PNR des Pyrénées Ariégeoises sont menées dans le cadre d'une démarche de concertation avec les élus, les partenaires et les habitants. Dans un souci de ne pas mener un processus chronophage pour les acteurs du territoire, déjà sursollicités, un cycle de concertation a été initié avec plusieurs modalités:

\* 4 Comités de pilotage<sup>1</sup> ont été réalisés depuis 2021. D'autres seront organisés d'ici la présentation de la version finale du projet de Charte (2024).

\*Des réunions permanentes avec les différents signataires (Etat, Région Occitanie, Département de l'Ariège, communes et intercommunalités) ont lieu pour assurer le suivi de la procédure et la cohérence des propositions avec les documents supra.

\*Les commissions thématiques portées par les élus du SMPNR et accompagnées par les agents du SMPNR.

\*Des réunions territoriales dans chacune des 5 intercommunalités (2021-2022) avec les élus communaux et intercommunaux ont eu lieu afin d'échanger et de construire le projet du territoire en fonction des besoins, des attentes et des compétences de chaque intercommunalité. Un 3<sup>e</sup> cycle de réunions territoriales est prévu en septembre –octobre 2023, sous forme d'atelier thématique dans les 5 intercommunalités et à destination des élus et des habitants. Ces réunions sont co-organisées par les Présidents de chaque intercommunalité et du SMPNR.

\*Des réunions bilatérales avec les partenaires se poursuivent depuis le printemps 2021 et sont prévues jusque octobre 2023 pour contribuer au projet de Charte et à son évolution : Chambres consulaires, ONF, CRPF, ANA CEN09, Nature en Occitanie,...

\* Une consultation officielle des partenaires a été réalisée en octobre 2022 sur la première version du projet de Charte.

\* Des réunions avec les 5 intercommunalités et le SCOT Vallée de l'Ariège (2022-2023) ont été menées afin d'échanger autour de la transposition des dispositions pertinentes de la Charte en matière d'urbanisme dans les documents d'urbanisme (cf tableau à la fin du projet de Charte). Une actualisation de ce tableau est en cours suite à l'évolution du projet de charte. Des discussions ont également eu lieu sur la simplification des données cartographiques de la Trame Verte et Bleue (TVB) que fournira le SMPNR suite à un travail réalisé par l'ANA-CEN09.

---

<sup>1</sup> La composition du Comité de pilotage de la révision de la charte est présentée dans ce document téléchargeable sur le lien suivant : [www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2021/01/Modalit%C3%A9-de-gouvernance-et-de-concertation.pdf](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2021/01/Modalit%C3%A9-de-gouvernance-et-de-concertation.pdf)

## 2. Présentation de l'étude réalisée par l'association ESPACE sur l'accueil des nouveaux actifs par Germain JOLIBERT, et discussion

(cf. *présentation jointe*)

Le Bureau du SMPNR a missionné l'association ESPACE pour réaliser une étude régie dans le cadre d'une convention bilatérale pour identifier le regard et les attentes des élus face à cet enjeu, et de formuler des propositions pour alimenter la réflexion des élus dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Charte (2025-2040).

Germain JOLIBERT, co-président de l'association ESPACE, présente le contexte et les résultats de l'étude menée dans le périmètre d'étude du PNR des Pyrénées Ariégeoises (164 communes). L'étude a été réalisée entre janvier 2022 et mars 2023 par l'association ESPACE avec l'appui d'un groupe d'étudiants du Centre Universitaire de l'Ariège et de la Mission Locale Ariège. Le [rapport de l'étude](#) sur les nouveaux actifs est en téléchargement sur la page dédiée à la révision de la Charte.

Suite à un questionnaire et aux entretiens réalisés auprès des communes, un état des lieux de l'accueil des nouveaux actifs a été réalisé afin d'identifier les atouts, les faiblesses du territoire, le regard et les attentes des élus sur le sujet. Des préconisations sont proposées : Mieux organiser la coordination des acteurs communaux pour accueillir les nouveaux arrivants et les porteurs de projets ; Mieux coordonner les acteurs régionaux et départementaux de la création d'entreprise.

Germain JOLIBERT remercie le Président du SMPNR

La discussion a porté sur plusieurs sujets :

### Volet qualitatif de l'étude

- Yvon LASSALLE interroge sur le volet qualitatif de l'étude. L'accent est mis sur le côté quantitatif alors que la préservation des ressources ne ressort pas. Germain JOLIBERT précise que des éléments qualitatifs figurent dans le rapport.

### Le numérique

- Germain JOLIBERT précise que le numérique en Ariège est plus performant que dans d'autres départements de la Région Occitanie. Il rappelle que chaque commune, EPCI, et le Département ont un rôle à jouer.
- Michel PICHAN explique que l'aide au numérique est un vrai critère de choix pour les jeunes (3<sup>ème</sup> critère selon une autre analyse). Il est nécessaire de travailler en synergie et avec le SMPNR sur cette question.
- Catherine LUPION, Madame la Sous-Préfète de Saint-Girons, précise qu'un programme est mis en œuvre par l'Etat pour que les communes déclarent les zones sous-équipées à accompagner. Il existe des aides au recrutement de conseillers numériques, au financement d'équipements, aux maisons France service (14 France services en Ariège). Les jeunes pratiquent le numérique via les réseaux sociaux mais ne sont pas forcément à l'aise pour réaliser des démarches officielles en ligne.
- Kamel CHIBLI ajoute que le numérique doit aussi être éthique.

### Culture et éducation

- Jean Louis ATTANE est surpris de ne pas avoir de retours sur les critères de la culture et l'éducation dans l'étude.
- Madame la Sous-Préfète précise que le taux d'éducation à domicile est très élevé en Ariège et que cela peut expliquer que le critère éducation ne ressorte pas.
- Matthieu CRUEGE explique qu'en effet le sujet de la culture est très présent en Ariège. Germain JOLIBERT précise qu'il y a de plus en plus d'artistes en Ariège depuis les 10 dernières années.
- Jacqueline MAURAN ajoute qu'il est curieux que la culture ne soit pas ressortie car cela a un lien direct avec le tourisme.

### Dynamisme des centres-bourg et logement

- Kamel CHIBLI explique que dynamiser les centres bourgs et traiter la problématique du logement sont des préoccupations majeures des villes.

### Gestion de l'espace

- Madame la Sous-Préfète partage le même diagnostic que l'association ESPACE. La consommation de l'espace est un enjeu important qui implique que les communes travaillent ensemble pour organiser l'occupation du territoire. Cela ne peut plus se gérer au niveau de la commune mais au niveau des intercommunalités. L'Etat accompagnera les communes dans cette réflexion.
- Philippe ASSEMAT souligne la problématique de transmissions d'exploitations agricoles. Il serait opportun de les accompagner pour les faire évoluer vers une alimentation durable. Kamel CHIBLI précise que le SMPNR partage cette idée et rappelle qu'il s'agit d'un défi du projet de Charte, notamment au travers de l'enjeu du foncier.
- Isabelle PIQUEMAL mentionne les problèmes rencontrés avec le décalage observé avec le cadastre. Les actes notariés font foi mais le cadastre n'est pas à jour.
- Yvon LASSALLE explique que sur sa commune, des nouveaux habitants se sont installés et se sont reconvertis. Ils sont demandeurs de foncier pour monter des projets en lien avec la nature. Cela est problématique pour la commune qui ne peut pas répondre à leurs demandes car la réglementation ne le permet pas.
- Jean Louis ATTANE identifie la même problématique pour les "habitants légers". La SAFER a lancé un recensement des friches en Ariège. Cela pourrait être intéressant.

### Mixité sociale

- Clément CAYLA GIRAUDEAU met en avant l'importance de penser cet accueil des nouveaux actifs en termes de mixité sociale et d'hospitalité. Il souligne la précarisation forte au sein du territoire.

### Viabilité

- Hervé BARTHE explique qu'il n'est pas possible d'accepter des projets agricoles non viables. Il existe des projets de vie avec RSA.
- Madame la Sous-Préfète ajoute qu'une des particularités de l'Ariège est qu'il y a de nombreuses personnes qui quittent la ville (ex. Toulouse) pour vivre en Ariège avec le RSA. Ce n'est pas viable économiquement et socialement. Madame la Sous-Préfète est preneuse de perspectives de travail pour accompagner et aider au mieux.
- Jacqueline MAURAN appelle à donner leur chance aux porteurs de projets, même lorsqu'ils sont de petite ampleur (exemple dans sa commune).

### Environnement

- Daniel STRUB remarque que l'on a trop peu parlé de sujets environnementaux.
- Matthieu CRUEGE précise que la biodiversité et la préservation des ressources sont au cœur du projet de Charte. Germain JOLIBERT explique que le cadre de vie et l'environnement représentent le 1<sup>er</sup> atout du territoire exprimé par les élus. La Sous-Préfète ajoute qu'on ne peut pas avoir de positions radicales et le PNR joue un rôle pour équilibrer les échanges autour du développement et de la protection de la biodiversité.
- Jean Louis ATTANE ajoute que le thème des paysages est transversal et que pour parler de paysage, il faut parler de foncier, d'urbanisme, d'agriculture... les thèmes abordés aujourd'hui.
- Jocelyne FERT ajoute que la santé environnementale est aussi un enjeu de la Charte.

Au terme des échanges, Amélie LE STER signale qu'une « Lettre aux partenaires » sur le capital humain vient d'être éditée.

Elle est disponible sur le site internet du PNR en [téléchargement](#). Elle présente les enjeux du capital humain dans les Pyrénées Ariégeoises (foncier, jeunesse, arrivants, services, ...) et reprend les résultats de l'étude des chambres

consulaires (2021) et de l'étude de l'association ESPACE, de l'enquête aux habitants et des orientations du nouveau projet de Charte.

### **3. Projet de charte, Plan de Parc et information auprès des habitants**

Amélie LE STER présente le contenu du projet de Charte, l'architecture ayant évolué depuis le dernier COPIL et le Plan de Parc (cf. présentation). Elle explique l'évolution en cours du document suite aux remarques de la Fédération des PNR et du CNPN.

Comme déjà mentionné aux précédents Comités de Pilotage, l'information et la consultation auprès des habitants est un sujet clé. Plusieurs outils sont mis en place pour recueillir le regard et l'avis des habitants des Pyrénées Ariégeoises :

- \* La création de l'adresse mail [charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) pour répondre à toutes les questions.
- \* La page dédiée à la révision de la Charte qui est actualisée périodiquement et qui présente tous les documents de la révision.
- \* [L'enquête citoyenne](#) (2017-2018) réalisée auprès de 1000 habitants.
- \* La [lettre aux partenaires](#) sur la révision de la Charte.
- \* La communication sur les réseaux sociaux.
- \* La maison du Parc Mobile.
- \* Les réunions d'information publique à la demande des élus.
- \* Les 3 cycles de réunions territoriales (2021-2022-automne 2023).
- \* L'enquête publique prévue en 2024.

#### **Prochaine échéance :**

**Le prochain comité de pilotage devrait se dérouler courant de l'automne 2023, suite à la réception de l'avis du Préfet sur le projet de charte.**